

FINANCES-BANQUES

35.000 TPE dans le couloir de la mort

• Trois micro-entreprises sur dix risquent la liquidation à court terme

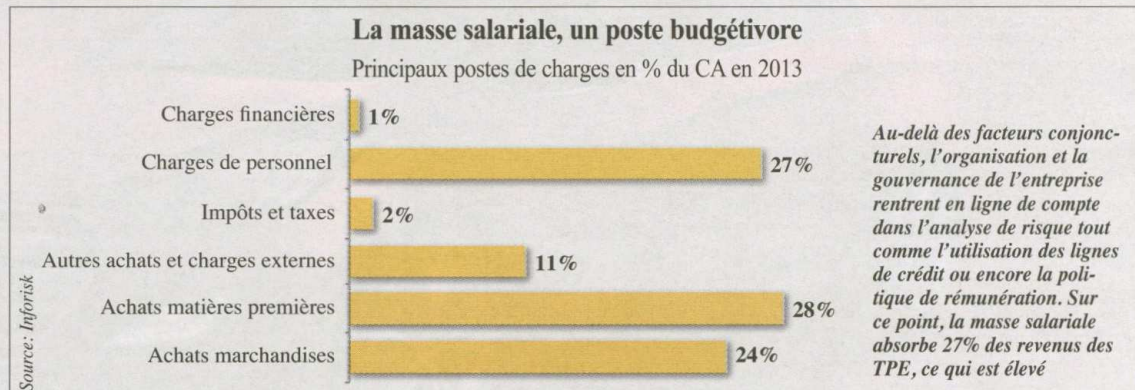
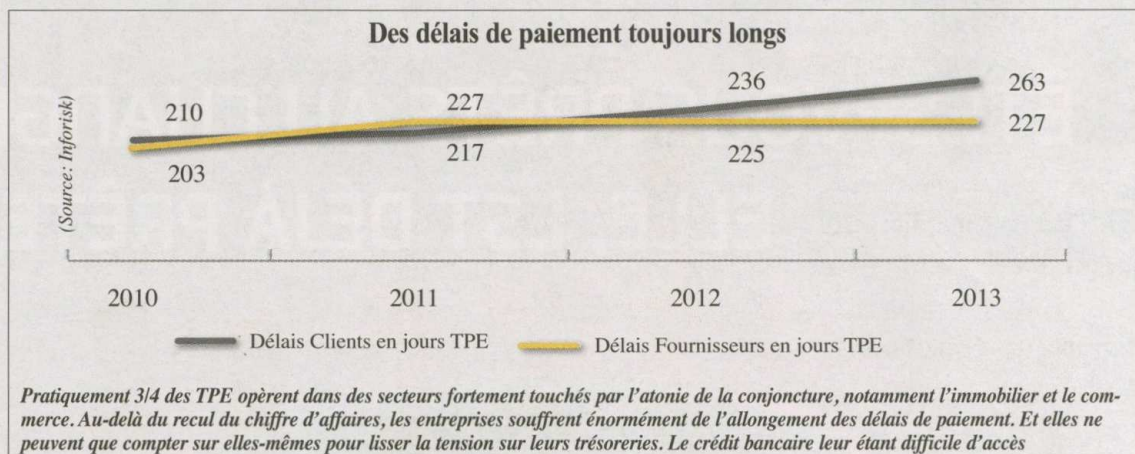
• Baisse du chiffre d'affaires, allongement des délais de paiement...

• La mauvaise gestion accélère aussi les disparitions

TRÈS présentes dans le commerce, l'immobilier et les industries manufacturières, des secteurs fragiles en ce moment, les micro-entreprises ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 11% entre 2010 et 2013 selon l'enquête Inforisk. Dans le même temps, elles assistent à une augmentation de leurs charges. La rentabilité nette de ces entreprises de moins de 3 millions de DH de chiffre d'affaires s'est effritée de 2,5 points en trois ans. Si la conjoncture est peu porteuse, elle est quasiment invivable pour de nombreuses TPE. Trois sur dix, soit plus de 35.000 sociétés seraient potentiellement au bord de la liquidation. Cela représente 24% des entreprises actives.

Plus de 2.000 TPE ont procédé à une augmentation de capital l'année dernière. Malgré l'effort d'assainissement, les experts ne prévoient pas un ralentissement des défaillances.

La baisse des commandes, des délais de paiement toujours plus longs et les difficultés d'accès au financement exacerbent



cette population d'entreprises qui représente plus de 3/4 du tissu économique. Leurs besoins en trésorerie se sont accrus de 48% en trois ans, conséquence de la détérioration des délais de paiement. Les TPE accordent en moyenne jusqu'à 263 jours à leurs clients alors qu'elles doivent régler

leurs fournisseurs en 227 jours. Malgré la loi sur les délais de paiement, il leur est difficile de l'appliquer au risque de perdre leurs relations.

Pour parer aux problèmes de trésorerie, la banque n'est souvent pas une solution pour les TPE. Les demandes de crédit de

trésorerie ou les sollicitations de dépassement de découvert sont souvent infructueuses. Globalement, le crédit est difficile d'accès pour les micro-entreprises sachant qu'elles ne disposent pas assez de garanties à faire valoir. Le cautionnement de la Caisse centrale de garantie est une vraie soupape de soulagement. Mais, malgré cela, le crédit bancaire ne représente que 4% de leur financement, très loin derrière les fonds propres et les comptes courant associés.

Cela dit, les banques ne sont pas totalement à blâmer. Au-delà des facteurs conjoncturels, l'organisation et la gouvernance des TPE posent parfois problème. Or, dans les comités de crédit, ces éléments sont jugés décisifs dans l'analyse du risque et le déblocage du crédit. «Il y a un effort de transparence que les entreprises doivent cultiver», relève un banquier. D'un autre côté, les entreprises abusent de certaines lignes notamment les facilités de caisse, ce qui renforce la vigilance des prêteurs. «La facilité de caisse concentre parfois toutes les dépenses que l'entreprise ne peut pas justifier», fait savoir un banquier. Par ailleurs, les banques surveillent aussi la politique de rémunération des entreprises. La masse salariale constitue le deuxième poste de dépenses dans les TPE et absorbe 27% des revenus. □

F. Fa

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Les TPE plombées par leur organisation

• Nombre d'entre elles sont faiblement structurées

• Une situation qui ne rassure pas les banques

- L'Economiste: Les difficultés des TPE tiennent-elles uniquement à la conjoncture?

- **Amine Diouri:** Bien qu'elles subissent de plein fouet la dégradation de la situation économique – les TPE réalisent 96% de leur chiffre d'affaires sur le marché domestique – la faible structuration de ces entreprises est un accélérateur de difficultés. Cela explique en partie leurs problèmes à se financer auprès des banques. Elles ont du coup une marge de manœuvre réduite pour accroître leur business.



Au-delà de la conjoncture, la faible structuration des entreprises accroît le risque de dépôt de bilan, relève Amine Diouri, responsable Etude PME – Observatoire Inforisk de l'Entreprise (Ph. L'Economiste)

- Quel est le profil type de la toute petite entreprise?

- De manière générale, la TPE est localisée à Casablanca et opère dans le commerce. Sa situation financière est précaire. Elle est confrontée à une baisse

importante de son chiffre d'affaires, ce qui affecte sa rentabilité. Quand elle parvient à vendre, elle doit consentir des délais clients très longs (presque 9 mois) qui l'asphyxient. Par ailleurs, les petits patrons ont difficilement accès au crédit bancaire et se reposent principalement sur les fonds propres et le crédit interentreprise pour financer leur activité.

- Les salaires absorbent 27% des revenus. La charge n'est-elle pas trop lourde?

- Il est vrai que les charges de personnel sont relativement lourdes à porter pour les TPE. Cela dit, plus elle va croître, plus ce poste pèsera moins dans les dépenses. La masse salariale représente 17% du chiffre d'affaires dans les PME. Cette proportion descend à 11% dans les grandes entreprises. Maintenant au regard de la conjoncture, il serait peut-être pertinent de mieux surveiller ce poste. □

Propos recueillis par Franck FAGNON